

Saint-Denis, le 22 avril 2022

La Principale
à
Mesdames, Messieurs les parents des élèves de 3^{ème},

Objet : affectation des 3èmes vers les lycées.

Madame, Monsieur,

Nous commençons dès à présent l'affectation qui permettra à votre enfant de choisir le lycée et les formations qu'il souhaite pour la rentrée d'août 2022.

Phase 1 de l'affectation : consultation des formations.

Vous pouvez dès aujourd'hui consulter l'offre de formations sur internet à l'adresse suivante :

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

Vous pouvez également consulter les formations proposées à la Réunion sur la brochure **ORIENT'A NOU Ma voie après la 3^{ème} rentrée 2022 de la Région Réunion**. La brochure sera distribuée à chaque élève dès sa réception. D'ores et déjà, celle-ci est disponible en téléchargement sur le lien : <https://jeunes360.re/article/37/orienta-nou-ma-voie-apres-la-3e> Pour télécharger le document, cliquez sur : Ma voie après la 3^{ème}

Phase 2 de l'affectation : choix des vœux

- **Le parent utilise la fiche de vœux papier : RENTREE 2022 fiche de vœux affelnet fin de 3^{ème}**

Le professeur principal va remettre à votre enfant un document recto-verso appelé « RENTREE 2022 : fiche de vœux affelnet fin de 3^{ème} ».

Vous complétez cette fiche avec le nom, le prénom et la classe de votre enfant ainsi que le nom, prénom et adresse du représentant légal. Vous devrez ensuite noter les vœux par ordre de préférence : pour la LVA mettre anglais, pour la LVB mettre allemand ou espagnol. Vous la remettrez à votre enfant pour qu'il la retourne au professeur principal pour le **mardi 11 mai** au plus tard voire avant. Le conseil de classe aura lieu à la rentrée des vacances, le mardi 31 mai.

Pour les parents qui souhaitent orienter leur enfant en 2^{nde générale et technologique} du lycée de secteur, un seul vœu suffira (par exemple : 2GT lycée Brassens pour les élèves de ce secteur). Si vous faites des vœux de lycées hors secteur, le **dernier vœu devra obligatoirement être celui du lycée de secteur qui correspond à votre domicile**. Pour les parents qui souhaitent orienter leur enfant en 2^{nde professionnelle} et/ou en 1^{ère CAP}, vous pouvez faire jusqu'à 10 vœux dans l'ordre de préférence de votre enfant.

- **Le parent se connecte sur son espace métece, portail scolarité services « espace affectation » à partir du 10 mai**

La phase d'affectation sera ouverte sur votre espace métece, affelnet lycée le mardi 10 mai, vous devrez faire les vœux sur métece à partir de cette date pour ceux qui utilisent les téléservices.

Vous devez néanmoins anticiper dès maintenant les choix de votre enfant et les vœux souhaités. En effet, les vacances commencent le 14 mai et il est impératif que vous vous connectiez sur métece affectation dès l'ouverture de la procédure. **Les vœux devront être saisis du 10 mai au 13 mai soit la semaine avant les vacances** et au plus tard le 27 mai. Pour rappel : les conseils de classe des 3èmes auront lieu le mardi 31 mai toute la journée.

Pour vous aider le professeur principal est disponible ainsi que la Psychologue de l'Education Nationale, sur rendez-vous pris au bureau de la vie scolaire, vous pouvez aussi vous rendre dans un CIO.

Cordialement



Principale

Dossier suivi par
la Principale

Téléphone
02 62 97 79 22
Fax
02 62 29 82 24
Mél
ce.9741044s
@ac-reunion.fr

3 Chemin du Case
97490 Saint Denis

Site internet
www.ac-reunion.fr